

BRÈVES ÉCONOMIQUES

Nigeria & Ghana

Une publication du SER d'Abuja
Semaine du 13 Juillet 2026

Nous rappelons à notre très cher lectorat que le Service économique régional d'Abuja publie régulièrement sur l'actualité économique franco-nigériane et sur ses activités dans le pays à travers [sa page LinkedIn](#). Il en est de même pour le Service économique d'Accra, sur [LinkedIn](#).

English summary

Nigeria

- French FDI in Nigeria reached 8.1 bn EUR in 2025;
- Inflation remained stable in June with a rate of 15.9%;
- Crude oil production met 104% of OPEC Quota;
- Lagos State signs a MoU with the Chinese company CHEC to develop two projects aimed at improving access to potable water;
- The Lagos Metropolitan Area Transport Authority has signed an agreement with the Chinese company CCECC to set up a railway training centre.

Ghana

- Ghana completes Saderea Notes exchange;
- Cabinet approves comprehensive review of mining framework law;
- Informal cross-border trade accounts for 6% of Ghana's total trade;
- The Rubber Processors Association defends ban on raw rubber exports.

LE CHIFFRE À RETENIR

1^{er} pays d'Afrique

C'est le rang du Nigeria dans la deuxième édition de l'Indice mondial sur l'IA responsable (GIRAI), se classant ainsi à la 38^{ème} place au niveau mondial

Nigeria :

Le stock des IDE français au Nigeria à 8,1 Md EUR en 2025 ; L'inflation reste stable en juin à 15,9% ; La production de pétrole dépasse le quota de l'OPEP au mois de juin ; L'État de Lagos signe un MoU avec l'entreprise chinoise CHEC pour le développement de deux projets visant l'amélioration de l'accès à l'eau potable ; L'autorité des transports terrestres de Lagos a signé un accord avec l'entreprise chinoise CCECC pour établir un centre de formation ferroviaire.

Ghana :

Le Ghana finalise l'échange des obligations Saderea ; Le Conseil des ministres approuve la révision de la loi-cadre sur l'exploitation minière ; Le commerce transfrontalier informel représente 6% du commerce total du Ghana ; L'Association des transformateurs de caoutchouc défend l'interdiction des exportations de caoutchouc brut.

Le stock des IDE français au Nigeria s'élève à 8,1 Md EUR pour 2025

[D'après le rapport annuel de la Banque de France sur la position extérieure de la France, les Investissements directs à l'étranger \(IDE\) vers le Nigeria était à hauteur de 8,1 Md EUR en 2025.](#) Il s'agit d'une hausse du stock des IDE de 600 M EUR par rapport au bilan 2024 (7,5 Md EUR). Le flux des IDE vers le Nigeria est positif (0,2) contrairement à l'année 2024 (-0,4).

Ces investissements représentent, pour 2025, 0,5% des IDE français dans le monde et 32% sur le continent africain. Le Nigeria est le deuxième pays africain ayant reçu le plus d'IDE de la France.

L'inflation reste stable en juin à 15,9%

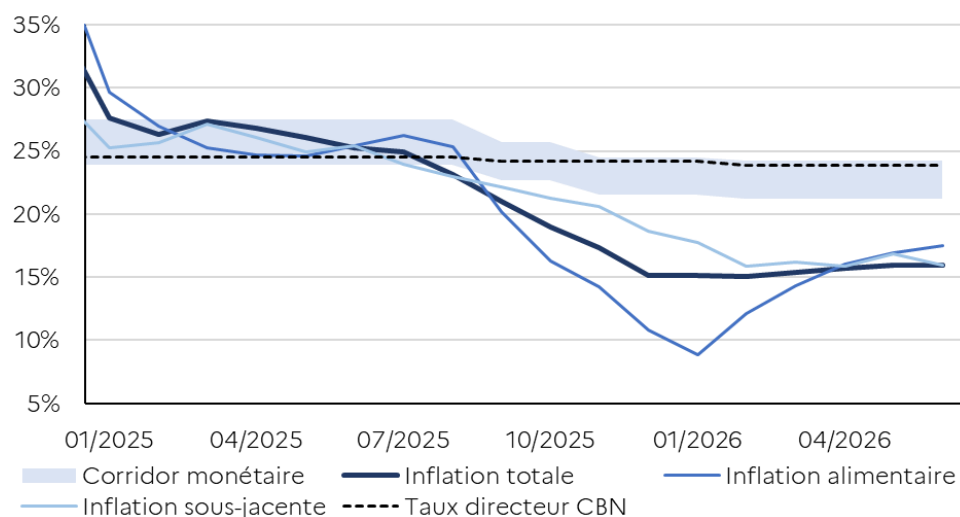
[Les données du Bureau national de statistiques nigérian \(NBS\) indiquent un taux d'inflation à 15,91%, un niveau quasi inchangé après le mois de mai \(15,93%\), mais en légère hausse par rapport au mois de mars \(15,4%\) et janvier \(15,1%\).](#) La tendance est donc à la hausse depuis le début de l'année mais les taux sont bien en deçà de ceux observés en juin 2025 (25,29%) ou en janvier 2025 (27,61%).

Le mois de juin marque une stabilisation presque inattendue malgré une relativement forte inflation alimentaire.

L'inflation alimentaire, passée de 8,9% en janvier à 17,5% en juin en glissement annuel, est le moteur principal de l'inflation totale. L'inflation sous-jacente reste élevée, mais plus stable, oscillant depuis février entre 15,9% et 16,8% en glissement annuel.

Pour l'année 2026, le Fonds monétaire internationale (FMI) prévoit un taux d'inflation de 16% en moyenne et la Banque Mondiale 15%.

Évolution de l'inflation en glissement annuel au Nigeria depuis janvier 2025



Clef de lecture : L'inflation du Nigeria s'élève à 15,9% en juin 2026 (courbe bleu foncé), l'inflation alimentaire à 17,5% (courbe bleue) et l'inflation sous-jacente à 15,9% (courbe bleu clair). Le taux directeur de la CBN (pointillé noir) est de 26,5%. Le corridor monétaire est de -450/+50pts (aire bleu clair).

La production de pétrole dépasse le quota de l'OPEP au mois de juin

[L'autorité de régulation pétrolière amont du Nigeria, la NUPRC, a annoncé que la production de pétrole brut au mois de juin avait dépassé son quota fixé par l'Organisation des pays exportateurs de pétrole \(OPEP\).](#) Selon les autorités pétrolières, 1,56 M de barils de pétrole brut ont été produits en moyenne par jour au mois de juin, ce qui représente 104% de son quota fixé par l'OPEP.

Il s'agit du plus haut niveau atteint depuis avril 2020 et ce record s'inscrit dans une tendance à la hausse depuis le début de l'année. En incluant les condensants, le Nigeria a produit 1,48 M de barils par jour (bpj) en février, suivi de 1,54 M bpj en mars, 1,66 M bpj en avril et 1,70 M bpj en mai pour atteindre 1,73 bpj en juin. Selon la NUPRC, cette amélioration des performances est due à une meilleure stabilité des opérations sur les sites de production.

Augmenter la production de pétrole est l'un des objectifs du gouvernement. Le budget 2026 a été voté en mars dernier et misait sur une production pétrolière de 1,84 M bpj.

L'État de Lagos signe un MoU avec l'entreprise chinoise CHEC pour le développement de deux projets visant l'amélioration de l'accès à l'eau potable

[L'État de Lagos a signé un MoU avec China Harbour Engineering Company \(CHEC\) et Naston Engineering Nigeria Limited, visant à entamer l'étude préliminaire et la définition des éléments clés du développement des infrastructures hydrauliques de l'État.](#)

Dans le cadre de ce partenariat, l'État devrait recevoir un rapport technique complet ainsi qu'un cadre de mise en œuvre qui guideront l'exécution de deux projets. Le premier porte sur l'installation d'une canalisation d'adduction d'eau sous la lagune de Lagos, jusqu'à la zone de concession de Lekki. Le second concerne les activités de distribution en aval, notamment le comptage et les raccordements du dernier kilomètre au sein de la zone de concession. Ces études doivent faciliter la préparation d'un accord de concession entre le gouvernement de l'État de Lagos et le consortium.

L'autorité des transports terrestres de Lagos a signé un accord avec l'entreprise chinoise CCECC pour établir un centre de formation ferroviaire

[L'Autorité des transports terrestres de Lagos \(LAMATA\) a signé un accord avec la China Civil Engineering Construction Corporation \(CCECC\) en vue de la création d'un centre de formation ferroviaire, un projet stratégique visant à former la main-d'œuvre qualifiée nécessaire pour soutenir l'extension du réseau ferroviaire de l'État de Lagos.](#)

Cet accord intervient alors que le gouvernement de l'État de Lagos actualise son Plan directeur stratégique des transports (STMP), en élargissant le volet ferroviaire, qui passe de six lignes ferroviaires et un monorail à l'origine à 11 lignes ferroviaires et un monorail, reflétant ainsi les besoins croissants de l'État en matière de transport et sa vision à long terme d'un système de transport en commun intégré.

CCECC est l'entreprise qui a construit les lignes de métro Blue et Red de Lagos.

Ghana

Le Ghana finalise l'échange des obligations Saderea

[Le 13 juillet 2026, le Ghana, conseillé par Lazard Frères et Hogan Lovells Cadwalader US LLP, a finalisé l'échange des obligations Saderea, clôturant ainsi un processus de restructuration de sa dette extérieure engagé en octobre 2024.](#) Initialement émises pour un montant initial de 253,2 M USD afin de financer les dépenses d'investissement du secteur de la santé au Ghana, les Saderea Notes présentent un encours résiduel de 117,8 M USD.

Rémunérées au taux de 12,5% et arrivant à échéance en 2026, elles ont été échangées, avec une approbation unanime des créanciers, contre deux nouvelles lignes de dette souveraine. Pour chaque tranche de 1 000 USD de valeur nominale échangée, les porteurs ont reçu 986 USD d'obligations amortissables à coupon progressif à échéance 2035 et 330 USD d'obligations amortissables à taux fixe de 1,5% à échéance 2037. Les montants livrés s'élèvent à 116,1 M USD pour les obligations 2035 et 38,9 M USD pour les obligations 2037, ces titres étant interchangeable avec les séries existantes issues de la restructuration de 2024.

Le Conseil des ministres approuve la révision complète de la loi-cadre sur l'exploitation minière

[Le Conseil des ministres a approuvé une révision complète de la Loi de 2006 sur les minéraux et l'exploitation minière \(Loi 703\). Transmise au Parlement pour approbation, elle fixerait la durée maximale des baux miniers à 20 ans.](#) Dans le cadre actuel, les sociétés minières peuvent se voir accorder un bail initial d'une durée maximale de 30 ans, avec possibilité de renouvellement pour 30 années supplémentaires. La réduction de la durée des baux miniers, initialement proposée par la Commission des mines, le régulateur étatique, a fait l'objet d'une vive opposition de la part de la Chambre des mines, la principale association de l'industrie minière du Ghana. Celle-ci estime qu'une telle mesure fragiliserait la viabilité financière des projets et détournerait les investissements de l'exploration visant à prolonger les exploitations existantes ainsi que des nouveaux projets à faible teneur, conduisant à une exploitation sous-optimale des ressources minérales du pays.

Le projet de révision introduit également des comités miniers de district, dont l'accord sera nécessaire pour l'octroi des licences aux sociétés minières. Dans la même optique d'accroissement des retombées des projets miniers sur les populations locales, chaque bail devrait être assorti d'une convention de développement communautaire obligatoire. De plus, une nouvelle catégorie d'exploitation minière à moyenne échelle serait créée, tandis que la licence de reconnaissance serait supprimée au profit d'une licence de prospection d'une durée maximale de 5 ans.

Le Conseil des ministres a également approuvé une version révisée de la Politique minière, initialement élaborée en 2014, afin de renforcer le contenu local et la rétention domestique de valeur ajoutée dans le secteur. Le ministre des Terres et des Ressources naturelles a également rappelé l'entrée en vigueur en mars 2026 du Règlement sur les redevances minières de 2025 (L.I. 2517), qui remplace le taux fixe de 5% sur les redevances perçues sur la production d'or par un taux progressif pouvant monter jusqu'à 12% selon le niveau du cours de l'or.

Le commerce transfrontalier informel représente 6% du commerce total du Ghana

[Mesuré pour la première fois par le centre de statistiques ghanéen \(GSS\), le commerce transfrontalier informel du Ghana avec la Côte d'Ivoire, le Burkina Faso et le Togo représente 31 Md GHS \(2,4 Md EUR\), soit 6% du commerce total du pays.](#) Les données récoltées pour les 3 premiers trimestres de 2025 indiquent que la valeur de ce commerce informel dépasse ainsi de 55% les 20 Md GHS (1,5 Md EUR) de commerce formel avec les pays limitrophes.

Constituée principalement de denrées alimentaires, au premier rang desquelles figure l'huile de cuisson, la balance commerciale informelle déficitaire révèle une fragilité alimentaire importante, passant de 400 M GHS (31 M EUR) au 1^{er} trimestre 2025 à 800 M GHS au 3^{ème} trimestre (62 M EUR). Le transport de marchandises informel

se fait majoritairement par tricycle motorisé et non par camion, pour une valeur moyenne de 3,7 Md GHS (285 M EUR) par trimestre.

L'Association des transformateurs de caoutchouc défend l'interdiction des exportations de caoutchouc brut

L'Association des transformateurs de caoutchouc du Ghana (RUPAG), dont le principal acteur industriel est la Ghana Rubber Estates Limited (GREL), société contrôlée par le groupe français SIPH, a rejeté les allégations selon lesquelles l'interdiction temporaire des exportations de caoutchouc brut priverait les agriculteurs de débouchés. En mai 2026, le gouvernement ghanéen avait interdit, avec effet immédiat et pour une durée de dix ans, l'exportation de caoutchouc naturel brut depuis le Ghana. Ces exportations faisaient peser un risque sur l'approvisionnement des usines de transformation locales, et par conséquent pour l'emploi, tout en semblant faire l'objet de pratiques de sous-déclaration à l'export.

Selon les données de la RUPAG, sur janvier-juin 2026, les achats nationaux de caoutchouc brut ont atteint 30 967 T, dont 17 535 T acquises directement auprès des planteurs (+12% en glissement annuel) et 13 431 T auprès des commerçant de gros (+124%). Malgré les difficultés opérationnelles, l'annonce de la restriction a produit des effets tangibles : les achats auprès de ces intermédiaires sont passés de 534 T en avril à 3 131 T en juin.

L'association a également souligné l'écart entre l'offre et la capacité industrielle : la production de caoutchouc a été de 110 800 t en 2025, contre une capacité installée de 171 460 T, soit un déficit de plus de 60 000 T et un taux d'utilisation des usines n'atteignant que 41%. En l'absence de contrebande de caoutchouc brut, la transformation locale pourrait dégager, selon la RUPAG, 1,36 Md USD de recettes d'exportation supplémentaires sur l'exercice 2026-2031 et éviter 326 M GHS de pertes fiscales sur la même période, en référence aux politiques similaires menées en Côte d'Ivoire, au Liberia et au Nigeria.

La direction générale du Trésor est présente dans plus de 100 pays à travers ses Services économiques.

Pour en savoir plus sur ses missions et ses implantations :

www.tresor.economie.gouv.fr/tresor-international

Responsable de la publication : Service économique d'Abuja

jade.kichou@dgtresor.gouv.fr

Rédaction : SER d'Abuja, Antenne à Lagos, SE d'Accra

Abonnez-vous : jade.kichou@dgtresor.gouv.fr